Restaurant Inter Administratif des Côtes d'Armor

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique de mandat : | | | | | | | | (7 premiers numéros de client)

Désignation de la personne devant payer

Nom et Prénom :
Adresse :
Code Postal :
Commune :

Je vous prie de bien vouloir désormais, et sauf instructions contraires de ma part vous parvenant en temps utile, faire prélever le cumul des montants de mes repas en votre faveur sur le compte :

IBAN | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

BIC | | | | | | | | | | | |

Type de paiement : Récurrent / Répétitif ☑ Paiement ponctuel ☐

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'Association de Gestion des Restaurants Inter Administratifs des Côtes d'Armor à envoyer des instructions à votre banque, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Association de Gestion des Restaurants Inter Administratifs des Côtes d'Armor.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous aurez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque

Signature

Fait à Saint-Brieuc

Identifiant Créancier SEPA
F R 8 9 Z Z Z 6 3 5 5 0 4

le: _____

Association pour la Gestion des Restaurants Inter Administratifs des Côtes d'Armor (1er Juillet 1901)

11 bis, rue Notre-Dame - 22000 SAINT-BRIEUC SIRET 341 569 507 00013 - APE 913 E 12, rue du Sabot - 22440 PLOUFRAGAN
Tél. 02 96 33 59 64 - Fax 02 96 33 46 85 mél : contact@ria22.fr - site web : www.ria22.fr Fax 02 96 78 44 19 - Tél. 02 96 78 38 11